

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4120066

N/REF : 29/11/2024 15H55 C:025951 I:32373
V/REF : 928077
V/Email reçu le Vendredi 29/11/2024 à 15H55

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0439
IMMEUBLE : L'OREE DU PARC -0439
21/23, RUE JEAN MOULIN
L'OREE DU PARC/LA PERGOLA
38320 EYBENS

Fontaine, le 09 Décembre 2024

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 21 MOULIN - LOGT 101 - M.EL OMARI 07 73 05 34 15

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE ET REPARATION DE FUITE DANS LA CUISINE
Donneur d'ordre : M. F. YADEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 06/12/2024 A 13H :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. EL OMARI
GOUTTE A GOUTTE SUR TUYAU EN CUIVRE D16 AU PLAFOND DE LA CUISINE
COUPURE DE L'EAU DU LOGEMENT
REPRISE DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE EN MULTICOUCHE DN16
REMISE EN EAU ET CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 06/12/24 à 17H42 M. F. YADEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	167,29	167,29
1,00	PLS401-F.P.Tuyaut.apparente cuivre/Ml	1	41,82	41,82
TOTAL H.T.				209,11
T.V.A. a 10,00%				20,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>230,02</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN